

Le cartel romand H.S.M.

Autor(en): **Veillard, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 205 [i.e. 204]

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nations — et il ne nous est pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver un exemple! — les régions ultramontaines manifestent de la terreur devant le vote des femmes. On va même jusqu'à dire que la Belgique marche au-devant d'une crise ministérielle, de par les dissensions causées par le suffrage féminin! Ce serait en tout cas une preuve que son importance n'est pas si négligeable que l'on veut bien le prétendre chez nous!

Nous avons déjà dit trop souvent combien, nous estimons fautive, fautive en principe, et fautive de par l'expérience des faits, cette conception que le vote des femmes se portera, plus que celui des hommes, sur tel ou tel parti politique, pour y revenir encore longuement ici. Cependant, voici, à titre documentaire, les chiffres comparés des voix masculines et des voix féminines données, lors des élections allemandes du 7 décembre dernier, aux différents partis dans la circonscription électorale de Spandau:

	HOMMES	FEMMES
Parti socialiste	10.767	10.071
Indépendants	116	111
Communistes	3.766	2.556
Parti national allemand	5.220	6.352
Parti populaire allemand	1.694	1.797
Démocrates	1.809	1.628
Centre	960	1.359
Socialistes nationaux	1.010	694
Différents groupes (voix éparses)	1.446	1.382

Il en ressortirait que les femmes sont légèrement plus conservatrices que les hommes, mais sans que la proportion nous paraisse véritablement significative; d'ailleurs, d'autres éléments ne peuvent-ils pas aussi entrer en ligne de compte (valeur personnelle, popularité du candidat, attitude spéciale d'un parti qui ne touche pas à sa ligne de conduite générale, etc.)? En outre, ces chiffres donnés pour Spandau ne seraient véritablement probants que si nous pouvions les comparer à ceux d'autres districts, qui montreraient peut-être les résultats opposés. Que les socialistes et les libéraux belges se rassurent donc.

* * *

Le féminisme français est durement frappé cette année. Après M^{me} Schlumberger-de Witt, c'est une autre de ses personnalités marquantes, M^{me} Louise Cruppi, qui vient de lui être enlevée en peu de jours.

La perte est grande, et nous la ressentons aussi douloureusement en Suisse romande, à Genève tout spécialement, où M^{me} Cruppi aimait à venir chaque année voir les amis de plus en plus nombreux qu'elle comptait dans notre ville, et à les entretenir des sujets qui l'intéressaient en ce moment. Car c'était un charme de sa nature de ne pas se limiter à l'horizon étroit d'une préoccupation spéciale, mais au contraire d'ouvrir tout grands ses yeux et son cœur aux problèmes les plus divers: tour à tour, la formation professionnelle de la femme, le suffrage, la musique, les bibliothèques américaines, la littérature étrangère ou régionale la captivaient, et nul comme elle ne savait parler de façon exquise de ce qui l'occupait spécialement. Mais une idée planait sur toutes les autres et les dominait: c'était l'idée pacifiste, et ce que M^{me} Cruppi souffrit de la guerre, seuls pourront le dire ceux qui ont eu le privilège de la connaître durant ces années terribles, où elle sut cependant garder sa sérénité et sourire.

La nouvelle de sa mort nous parvenant au moment précis où nous mettons sous presse, nous devons nous borner pour aujourd'hui à ces quelques lignes hâtives, nous réservant de revenir plus en détail, dans notre prochain numéro, sur l'œuvre accomplie par cette femme d'élite.

E. Gd.

P.-S. — Notre article de l'autre semaine, sur le succès féministe remporté à Genève par la nomination pour la première fois de trois femmes comme membres de Commissions officielles, nous a valu une lettre de M. le Président de la Commission de surveillance de la Chambre de Travail, qui nous rappelle qu'en 1918 déjà, M^{lle} Giovanna, présidente de l'Union des Travailleuses catholiques, a été nommée membre de cette Commission. Sans doute, et nous n'ignorons pas ce fait, pas plus que nous n'ignorons que des femmes siègent également à la Commission scolaire, à la Commission administrative de la

Caisse d'assurance scolaire, sauf erreur, etc., etc. Mais ce sont là des Commissions professionnelles en quelque sorte — la Commission de la Chambre de Travail est composée dans sa grande majorité de délégués patronaux et de délégués ouvriers — d'importance bien moindre que les trois grandes Commissions administratives où des femmes viennent seulement d'entrer: la preuve en est que nous n'avons jamais vu les partis politiques revendiquer un siège parmi les trois dont dispose le Conseil d'Etat à la Commission de la Chambre de Travail, avec l'apreté et l'ardeur qu'ils accordent aux nominations des Commissions dont nous avons parlé. Or, n'est-ce pas là la preuve entre toutes que l'importance de ces places est primordiale? et que par conséquent l'accession de l'élément féminin y est un succès sans précédent.

Le Cartel romand H. S. M.

Quelques lecteurs du *Mouvement* connaissent le Cartel romand d'hygiène sociale et morale. Ces lignes ne s'adressent pas à eux, mais à ceux qui ont un peu de peine — et on les comprend — à se retrouver dans la multitude des œuvres sociales dont notre pays s'honore.

C'est précisément pour harmoniser les efforts accomplis par de nombreuses sociétés dans le domaine de l'hygiène et de la moralité, que le Cartel H. S. M. a été fondé en 1918. Un cartel est une fédération pour un but spécial. Il laisse pleine et entière souveraineté aux organisations qui s'agrègent à lui.

Notre Cartel compte 75 associations qui se répartissent dans les catégories suivantes: sociétés d'hygiène sociale (antialcooliques, anti-tuberculeuses, antivénéériennes, d'action morale); sociétés à but religieux; sociétés d'utilité publique (sociétés féminines notamment); sociétés pour la protection de la jeunesse; sociétés professionnelles. C'est donc un petit parlement. Pour que ses délibérations ne restent pas à l'état de vœux pieux, il est complété par des groupes locaux, petits cartels qui réunissent dans une quarantaine de localités des représentants des autorités civiles, ecclésiastiques et scolaires, et des sociétés locales. A l'émission des œuvres, nous opposons la coordination des efforts. Cette coordination s'exprime d'abord dans les assemblées du Cartel, puis au Secrétariat¹ qui centralise la documentation, gère la bibliothèque et le comptoir de librairie², rédige un bulletin de presse, édite une revue et des publications de propagande; enfin, dans les campagnes annuelles, qui portent tour à tour sur une question sanitaire, morale et de protection familiale. Cet hiver, par exemple, nous cherchons à organiser, dans le plus grand nombre possible de localités, une « semaine de la santé », soit un effort de propagande intensive en faveur de l'hygiène. En vue de cette campagne, le Secrétariat a édité un tract populaire en 10.000 exemplaires, une affiche en couleurs et 20.000 cartes postales illustrées pour les enfants.

Le budget du Cartel, qui se monte à une quinzaine de mille francs, est alimenté par les contributions des sociétés affiliées et des associations dont le secrétariat particulier est géré par le secrétariat général du Cartel (ce qui est encore un moyen de coordination) et en outre par les dons du commerce et de l'industrie. Le cartel s'interdit tout appel au grand public, pour ne pas nuire aux autres œuvres sociales.

Et maintenant, quels sont les résultats? Six ans sont peu de chose en matière d'action sociale, où les résultats ne se chiffrent qu'après des décades de travail persévérant.

Cependant, sans vouloir prendre nos désirs pour des réalités, il nous semble que les résultats suivants peuvent déjà figurer à notre actif: coordination des efforts en matière de santé physique et morale; stimulation de la lutte contre les fléaux sociaux; intensification de l'instruction populaire sur ces questions; collaboration instituée entre le pasteur et le médecin; unité d'orientation sur ces questions entre les sociétés qui s'en occupent (tout le monde travaille dans la même direction).

Empressons-nous d'ajouter que nous ne croyons pas avoir rempli toute notre tâche, loin de là.

Nous avons simplement forgé un instrument. Si nous l'utilisons avec intelligence et persévérance, il peut accomplir de la bonne besogne, c'est-à-dire contribuer à diminuer la souffrance et aider les hommes à être un peu plus heureux.

MAURICE VEILLARD,

Secrétaire général du Cartel romand H. S. M.

¹ Lausanne, Grand-Pont, 2.

² Demandez le catalogue gratuit.